

Questions orales

J'ai entre les mains un exemplaire des notes sur le Budget des dépenses supplémentaire qui ont été remises aux ministres et que possédaient le ministre des Finances et certains de ses collègues vendredi dernier. Ce document renferme 10 pages de notes et 25 questions et réponses portant essentiellement sur la TPS, les compressions budgétaires et les dépenses militaires.

Le temps me presse et je ne peux aborder toutes ces questions, mais le ministre des Finances pourrait-il être franc et honnête envers les Canadiens et nous dire combien coûteront la mise en application et l'administration de la TPS, étant donné que, dans les notes, à la question 4, sur les coûts permanents associés à l'application de la TPS, on suggère aux ministres de répondre que, lorsque la loi sera adoptée, le gouvernement examinera les besoins des ministères pour l'année en cours et les sommes disponibles dans les fonds déjà alloués. Si d'autres crédits sont nécessaires, ils seront inclus dans un autre Budget des dépenses supplémentaire.

Monsieur le Président, devons-nous nous attendre à un autre Budget des dépenses supplémentaire spécialement pour la TPS? Le ministre peut-il être franc, ouvert et honnête envers la population canadienne et nous dire exactement combien nous coûteront la mise en application et l'administration de la TPS, ou devrais-je lire le reste de ses notes aux fins du compte rendu?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député peut lire toutes les notes qu'il veut. Il sait que nous avons toujours été, depuis le tout début, francs quant aux coûts prévus pour la mise en application de la TPS.

Des voix: Oh, oh!

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Jusqu'à maintenant.

M. Jelinek: Le député qui siège au Comité permanent des finances sait que j'y ai annoncé, le 13 mars dernier, les prévisions officielles en ce qui concerne les coûts de la préparation et de la planification de la TPS. J'ai avancé le chiffre de 300 millions de dollars devant le Comité des finances. Je suis heureux de vous informer que les coûts réels sont inférieurs à cette somme.

Si le député veut parler des frais de sélection et d'administration prévus dans les documents budgétaires que le ministre des Finances a déposés plus tôt cette année, je peux lui dire que nous respectons pile les prévisions établies. À l'instar de tous mes collègues, j'ai été ouvert

et honnête envers tout le monde, et je peux garantir au député que nous respectons nos objectifs.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, dans le même ordre d'idées, les notes d'information laissent entendre, en ce qui concerne les dépenses relatives à la Défense nationale, que le ministère de la Défense envisageait d'absorber les compressions budgétaires décrétées en 1989 et 1990 grâce à une série de mesures internes, mais que, en raison de la crise du Golfe, nous pouvons inclure ces postes à la rubrique des dépenses afférentes au golfe Persique. En fait, si l'on jette un coup d'oeil sur les notes d'information qui ont été rendues publiques vendredi, tout devient très clair.

Sur les 121 millions de dollars consacrés aux dépenses en capital, seulement 21 millions sont destinés au Golfe, alors que plus de 100 millions serviront à faire l'acquisition déjà prévue de matériel militaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre en quoi consiste ces dépenses déjà prévues, à quoi serviront ces crédits et pourquoi on envisage de consacrer plus de 200 millions de dollars non pas aux opérations dans le Golfe mais aux programmes mêmes du ministère de la Défense nationale?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suppose que je ne devrais pas être étonné par les calculs du député, surtout après l'avoir entendu dire, en fin de semaine, que les dépenses dans le Golfe s'élevaient à 1,3 million de dollars par mois et que ce montant comprenait la location de certains logements de même que des frais de nettoyage à sec pour les troupes stationnées là-bas. Il aurait dû être plus attentif lors de la séance d'information que nous avons organisée à l'intention des députés et des médias.

S'il jette un coup d'oeil sur les notes, il va constater que des crédits de 121 millions de dollars sont prévus pour les dépenses en capital. Comme je l'ai précisé vendredi, le gouvernement compte se servir d'une grande partie de ces fonds pour faire l'achat de matériel jugé utile à ce moment-ci.

Le député veut savoir à quoi serviront ces crédits. Je peux lui dire que, dans l'ensemble, ils serviront à mieux préparer le Canada sur le plan militaire parce que nous sommes confrontés à une situation très grave. Parce que le gouvernement—et je suis sûr que le député et son parti seront du même avis—a déployé des troupes dans le golfe Persique, il estime qu'il doit satisfaire aux besoins de ces troupes.